



# Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale  
22 juin 2018  
Français  
Original : anglais

## Réunion des États parties

Trente-sixième réunion

New York, 14 juin 2018

Point 5 de l'ordre du jour

**Élection, conformément aux articles 28 à 32 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, de neuf membres du Comité des droits de l'homme, en remplacement des membres dont le mandat vient à expiration le 31 décembre 2018**

## Élection de neuf membres du Comité des droits de l'homme, en remplacement de ceux dont le mandat vient à expiration le 31 décembre 2018

### Note du Secrétaire général

#### Additif

1. Conformément aux articles 28 à 32 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la trente-sixième réunion des États parties au Pacte se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies, le 14 juin 2018.
2. Conformément au paragraphe 2 de l'article 30 du Pacte, le Secrétaire général, par une note verbale datée du 15 décembre 2017, a invité les États parties à désigner, en application de l'article 29 du Pacte, les candidats qu'ils proposent à l'élection de neuf membres du Comité, au plus tard le 9 avril 2018.
3. Les curriculum vitæ de 18 candidats, reçus au 9 avril 2018, figurent dans le document publié sous la cote CCPR/SP/89.

### Liste des candidats supplémentaires désignés par les États parties

4. Conformément au paragraphe 3 de l'article 30 du Pacte, on trouvera ci-dessous le nom d'un candidat supplémentaire à l'élection ordinaire et celui de l'État partie qui l'a désigné.

*Nom du candidat*

*Désigné par*

Johannes Nicolaas Horn

Namibie

5. Le curriculum vitæ du candidat présenté par la Namibie après le 9 avril 2018 figure en annexe au présent document.



## Annexe\*

### **Johannes Nicolaas Horn (Namibie)**

**Date et lieu de naissance :** 25 novembre 1952, Johannesburg (Afrique du Sud).

**Langue de travail :** anglais

#### **Situation/fonction actuelle**

Professeur de droit à l'Université de Namibie, j'y enseigne le droit constitutionnel et la philosophie du droit, ainsi que, depuis deux ans, la procédure pénale. J'anime en outre un module sur le droit des droits de l'homme à l'intention des membres de la police nationale et des polices municipales dans le cadre d'un programme de l'école de commerce de l'Université de Namibie. J'ai été Directeur du Centre des droits de l'homme et de la documentation jusqu'en 2009, année où je suis devenu doyen de la faculté de droit de l'Université de Namibie.

#### **Principales activités professionnelles**

- En plus d'enseigner les matières susmentionnées, je suis rédacteur en chef du *Namibian Law Journal* ;
- Je publie abondamment sur des questions relatives aux droits de l'homme et à la Constitution ;
- Je suis l'un des administrateurs du *Namibian Law Journal* et préside le Conseil d'administration du *SADC Law Journal*, basé à l'Université du Cap ;
- Je fais partie du Conseil d'administration du Consortium africain pour les études juridiques et religieuses (African Consortium of Law and Religion Studies). J'ai notamment pour responsabilité d'examiner les problèmes de discrimination raciale au sein des organisations religieuses et les moyens d'y remédier dans le cadre de systèmes juridiques non raciaux ;
- J'ai beaucoup publié, au fil des ans, sur les questions raciales dans l'Afrique du Sud d'avant la démocratie et la Namibie d'avant l'indépendance ;
- J'interviens fréquemment lors de conférences sur la discrimination raciale et le racisme dans les organisations religieuses.

#### **Études**

- Docteur en droit (avec mention) de l'Université de Brême ;
- Docteur en déontologie théologique (politique et théologie) de l'Université du Cap occidental ;
- Master d'études bibliques et de théologie (avec mention) de l'Université de Port Elizabeth – aujourd'hui l'Université métropolitaine Nelson Mandela – et Master de droit de l'Université d'Afrique du Sud ;
- Licence en théologie (Honours Degree) de l'Université d'Afrique du Sud ;
- Baccalauréus Procuratoris de la Rand Afrikaans University – aujourd'hui l'Université de Johannesburg.

---

\* Les curriculum vitae ne sont pas revus par les services d'édition. Les curriculum vitae complets des candidats, tels que les ont soumis les États parties concernés, sont disponibles sur le site Web du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, à l'adresse suivante : <https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CCPR/Pages/Elections36th.aspx>.

---

**Autres activités principales en rapport avec le mandat  
de l'organe conventionnel concerné**

- Je dispense régulièrement à la police namibienne des formations sur les droits de l'homme, notamment pour sensibiliser ses membres aux questions liées à la race et au sexe. En 2012, j'ai donné une formation approfondie aux hauts responsables de la police namibienne. J'ai également formé tous les instructeurs des académies de police de Windhoek et d'Ondangwa ;
- En ma qualité d'analyste politique indépendant, je travaille entre autres sur les questions relatives aux droits de l'homme ;
- J'interviens régulièrement dans les émissions de la Namibian Broadcasting Corporation et suis régulièrement cité dans la presse namibienne ;
- Une grande partie de mon travail a trait à la montée du racisme vingt-sept ans après l'indépendance, et à la xénophobie en Afrique du Sud ;
- Je participe régulièrement à des groupes de discussion sur les questions raciales dans les églises d'Afrique australe ;
- J'ai écrit de nombreux articles dans les journaux et dans des publications religieuses telles que la revue *Studia Historiae Ecclesiasticae* (SHE) de l'Université d'Afrique du Sud, spécialisée dans l'histoire de l'Église.

**Liste des publications les plus récentes dans le domaine concerné**

- « The Western Sahara case : Land Reform and pre-colonial land rights in Namibia », dans *SADC Law Journal*, n° 1, 2014/15 ;
  - « Human Rights Education in Africa » dans *Human Rights in Africa*, A. Bösl et J. Diescho (dir. publ.), KAS, 2009, p. 53 ;
  - « Pentecostals and the Human Rights Dispensation. A Case study of the AFM of SA (White Section) between 1908 and 1994 », dans *Law and Religion in Africa*, Sun MeDIA, Stellenbosch, 2015, p. 87 à 106.
-